

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18214 - 71ÈME ANNÉE

À la veille de la cérémonie de clôture, la décision doit être prise alors que les Comores et Madagascar se sont retirés de l'édition en cours

Qui refusera aux Comores l'organisation des prochains Jeux des îles ?

Le drapeau des Jeux des îles de l'océan Indien sera-t-il remis demain au gouvernement des Comores ? La tradition veut en effet que le pays hôte transmette le flambeau au prochain organisateur. Mais la politisation des Jeux des îles voulue par le gouvernement français a amené le départ de la délégation des Comores et l'émergence d'une candidature alternative pour les Jeux de 2019. Le gouvernement français a gâché les Jeux organisés à La Réunion en les instrumentalisant à des fins politiques. Cet état d'esprit va-t-il réussir à vaincre la solidarité entre les peuples de notre région ?



Les jeunes Comoriens se font une joie d'accueillir leurs amis des îles de l'océan Indien.

C'est aujourd'hui, veille de la cérémonie de clôture, que doit être désignée la prochaine île qui accueillera les Jeux des îles de 2019. La décision devait être prise jeudi, elle a été reportée.

Entre temps, la présidence de la République de Madagascar a annoncé le retrait de la Grande île des 9e Jeux des îles. Ce choix s'est fait « au vu des événements et traitements subis par la délégation malgache »,

indique les services de la présidence.

Après les Comores qui ont quitté les Jeux lundi, et Madagascar qui a choisi de faire de même hier, la réunion d'aujourd'hui se passera

donc dans un contexte très particulier.

Avant ces Jeux, les Comores avaient fait part de leur intention d'organiser les prochains Jeux des îles. Les chances de voir accepter cette candidature sont d'autant plus grandes que les Comores sont, avec les Maldives, le seul pays qui n'a jamais organisé les Jeux des îles. La Réunion les a déjà accueillis trois fois, Maurice, Madagascar et les Seychelles deux fois.

Si tel était le choix du Comité international des Jeux, alors le drapeau des Jeux serait remis par La Réunion aux Comores lors de la cérémonie de clôture demain. En conférence de presse mardi, le Comité olympique des Comores a dit que le pays est toujours intéressé, et que s'il était choisi les prochains Jeux se déroulerait avec l'application conforme de la Charte décidée par le mouvement sportif.

Paris a choisi de politiser les Jeux

Mais depuis le mois de juin, la France a montré sa volonté de politiser les Jeux des îles. De passage à Mayotte, Manuel Valls, Premier ministre, avait dit qu'il trouvait normal que les Mahorais défilent derrière le drapeau français. Le pouvoir politique français a donc publiquement remis en cause la Charte des Jeux des îles, le texte sur lequel tous les sportifs s'étaient mis d'accord, et qui constitue la base du fonctionnement du plus grand rendez-vous sportif de notre région.

Alors que les Jeux n'avaient pas encore débuté, plusieurs délégations ont fait part de leurs difficultés à obtenir un visa pour tous les athlètes invités. Les autorités françaises imposent en effet à tous nos voisins, à l'exception de Maurice, l'obligation d'avoir au préalable un visa délivré par la France pour entrer à La Réunion. Le 28 juillet, le PCR a affiché sa solidarité avec les victimes des tracasseries administratives et a appelé à la raison. Mais à la veille de la cérémonie d'ouverture, des joueurs des équipes des Comores et de Madagascar n'étaient pas tous en possession du document. Les deux équipes ont donc choisi de ne pas participer aux matchs. Le lendemain, la France s'est engagée à régler dans la journée ce problème. Cela a permis de pouvoir organiser la cérémonie d'ouverture le samedi 1er août. C'est là qu'est survenu l'événement décisif.

Les Comores contraintes de se retirer

À la surprise générale, Mayotte ne défile pas derrière le drapeau des Jeux comme le prévoit la Charte, mais derrière celui de la France. Les sportifs comoriens décident de quitter immédiatement le stade. La fête était gâchée. Quelques instants plus tard, Patrick Kanner, ministre des Sports, répète ce qu'avait dit deux mois plus tôt le Premier ministre : les Mahorais ont droit au drapeau et à l'hymne français. Quant à la Charte, elle doit « évoluer » pour prendre en compte un nouveau statut de Mayotte qui n'est pourtant pas reconnu dans le droit international, et par les autres États participants.

Le 6 juin, un communiqué de Club Réunion, la délégation de La Réunion aux Jeux des îles, avance une responsabilité : « la préfecture de La Réunion a donné l'ordre de faire défiler, Mayotte, avec le drapeau français lors de la cérémonie d'ouverture ». C'est donc la France en tant que pouvoir politique qui est accusée d'être intervenue pour pousser les organisateurs à ne pas respecter la Charte des Jeux.

La démarche des sportifs comoriens a amené le samedi 1er août la tenue d'un Conseil des ministres extraordinaire aux Comores qui a décidé ceci : retrait des 9e Jeux des îles, rappel de l'ambassadeur des Comores en France, convocation de l'ambassadeur de France aux Comores.

Pour tenter de sauver cette édition, les voisins de La Réunion font mardi une proposition : ne plus lever de drapeaux et jouer d'hymne nationaux lors des remises de médailles. Seuls le drapeau et l'hymne des Jeux seront utilisés.

Madagascar quitte les Jeux

C'est peu après qu'intervient un nouvel incident. Le drapeau malgache est pris à une athlète qui montait sur le podium puis froissé. Les images provoquent un scandale à Madagascar qui demande des excuses officielles. L'affaire remonte jusqu'au gouvernement, et le ministre des Affaires étrangères publie un communiqué à ce sujet.

L'émoi est d'autant plus grand que les athlètes mahorais et réunionnais montrant le drapeau français sur les podiums ne sont pas traités de manière aussi ferme, c'est le moins que l'on puisse dire. Finalement, les excuses du CIJ sont acceptées.

Mais jeudi, deux faits très grave ciblant la délégation malgache se sont déroulés. Des jeunes femmes de l'équipe de judo sont agressées près du village des Jeux. Le ministre malgache des Sports et le Consul de Madagascar à La Réunion se voit interdire l'accès à une tribune où ils souhaitaient rencontrer les athlètes. Cette accumulation a amené hier soir le président de la République à retirer Madagascar de ces Jeux des îles.

Non aux JFOI ! Oui aux Jeux des îles de l'océan Indien

Deux délégations sur sept se sont retirées. Deux autres avaient failli partir au lendemain de la cérémonie d'ouverture. Voilà le résultat de la politisation des Jeux des îles voulue par le gouvernement français. C'est dans ces conditions qu'une réunion est prévue aujourd'hui pour décider de l'attribution des prochains Jeux des îles. À l'annonce du retrait des Comores pour cette édition, une candidature alternative aux îles de la Lune pour les Jeux 2019 est arrivée. Elle ferait sans doute bien les affaires de la France, car il est certain qu'aux Comores, la Charte sera appliquée et donc les Mahorais ne défileraient pas derrière le drapeau de la France.

Dans son éditorial d'hier, Témoignages avait dit qu'il ne fallait pas que les Jeux des îles (JIOI) se transforment en Jeux de la France de l'océan Indien (JFOI), soit des Jeux où la France, pays situé à 10.000 kilomètres, fixe les règles. Ce point de vue est partagé, notamment par la presse mauricienne, qui dit que ce n'est pas à un ministre français de décider de l'avenir des Jeux.

Aux réserves avancées par ceux qui disent que les Comores n'ont pas les moyens d'organiser les Jeux, Témoignages a répondu que la solidarité permettra de régler toutes ces questions. Il ne fait guère de doute que le peuple comorien sera à l'heure du plus grand rassemblement de la jeunesse de l'océan Indien. Comme toujours, c'est le rassemblement des bonnes volontés qui peut faire avancer ensemble les pays de notre région. Le gouvernement français a gâché les Jeux organisés à La Réunion en les instrumentalisant à des fins politiques. Cet état d'esprit va-t-il réussir à vaincre la solidarité entre les peuples de notre région ?

Tribune libre

« La France a pris ses responsabilités », selon M. Kanner. Quelle France ?

Nous avons connu la France esclavagiste et la France des abolitionnistes. Grâce, notamment aux actions des parlementaires du PCR, la France de la cohabitation a reconnu que l'esclavage est un crime contre l'humanité et a fait du 10 mai une date mémorielle. Dès lors, les peuples de La Réunion, Maurice et les Seychelles sont issus d'un crime contre l'humanité. Pour leur part, Madagascar et les Comores étaient déjà habitées et, pour les besoins de la France esclavagiste, elles ont été occupées, pillées...leurs habitants déportés.

Après l'abolition officielle de l'esclavage à La Réunion, la France coloniale s'est distinguée par les événements de 1947 où 100 000 Malgaches ont péri sous les balles des militaires. Quant à l'archipel des Comores, il a vécu sous le règne des mercenaires français, maître d'œuvre de la politique de la France. Ils ont déposé le premier Président, un mois seulement après la proclamation de l'indépendance, en 1975. Trois Présidents ont été assassinés et un autre a été extradé à La Réunion et maintenu en exil, à Salazie.

La France de cette époque était-elle moins responsable de celle de M. Kanner ? La France d'aujourd'hui est soumise aux enjeux de la coopération bilatérale d'Etat à Etat, la coopération régionale et la globalisation des échanges sans frontières. Comment articuler tout ce bouleversement quand la culture politique des ministres n'a pas changé ?

La France a participé à la colonisation du monde et à sa partition, il y a 5 siècles. Cette domination politique a assuré sa prospérité interne et ses représentations extérieures. Après la deuxième guerre mondiale, les empires se sont effondrés. Malgré ces réalités qui se sont imposées, souvent dans la douleur, les dirigeants politiques français continuent d'exalter Colbert, le père du Code Noir qui stipule qu'un Noir est « un meuble » ainsi que Napoléon, qui est revenu sur la première abolition de l'esclavage, de 1794, obligeant nos ancêtres à vivre un demi siècle supplémentaire sous le régime du Code Noir. Ils continuent à exalter le patriotisme gaulois sur 5 continents

sans préciser à partir de quelle géographie la France n'est plus la France ? Ils nient au peuple Réunionnais le droit d'exister, jusqu'à nous refuser le droit de discuter avec nos voisins, directement, des conditions des Accords de Partenariat Economique.

Au sommet des Chefs d'Etat de la COI qui s'est tenu en Août dernier à Moroni, la France s'est octroyée une place « d'observateur » dans les discussions qui doivent aboutir aux Accords définitifs. Sur un texte de 5 pages, pas une seule fois, il est fait mention de l'existence de La Réunion. La France de M. Kanner, située à 10 000 km d'ici, se moque des Réunionnais et caricature le projet de coopération indioocéanique.

Suivant cette mentalité, nous assistons à une recentralisation des compétences régionales dans les mains de fonctionnaires nommés par Paris. D'où la nomination d'un ambassadeur transversal qui n'est pas du tout apprécié par les ambassadeurs bilatéraux qui ne comprennent pas tout ce pataquès. Les dérives auxquelles nous assistons au niveau des Jeux des Îles ne sont qu'un exemple de la négation des réalités géographiques de La Réunion. La France est en Europe et n'est pas une île de l'Océan Indien. Pour contourner l'obstacle, ils fabriquent une étiquette : « France de l'Océan Indien ». Sans statut constitutionnel.

Cela me ramène au 21 décembre 2011. Après l'échec monumental du G20 à Cannes, sous la présidence française, je publiais une tribune au titre interrogateur : " la France peut-elle se rattraper ? » J'avais l'idée que le gouvernement issu des Présidentielles de 2012 ouvre le grand chantier de l'Egalité entre les Peuples. Les événements actuels montrent que nous en sommes très loin. A l'évidence, M. Kanner n'est pas le porte-parole de cette France-là. Continuons à agir pour que les problèmes de voisins soient traités entre voisins responsables, sur la base du Respect et de l'Egalité.

Ary Yée Chong Tchi Kan, auteur de "Réconciliation et fraternité", 2009.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

À la suite d'une accumulation de faits, un deuxième pays quitte cette édition

Madagascar se retire des 9e Jeux des îles

La présidence de la République de Madagascar a annoncé hier soir le retrait de Madagascar des 9e Jeux des îles, organisés à La Réunion. Après les Comores, c'est le second pays qui décide de quitter cet événement, c'est du jamais vu.

Après les Comores, c'est Madagascar qui quitte les 9e Jeux des îles organisés à La Réunion. C'est ce qu'annonce la présidence de la République de l'île sœur sur Twitter ce vendredi soir. En attendant plus de précisions, rappelons que plusieurs incidents ont suscité l'indignation à Madagascar.

C'était tout d'abord le geste d'une officielle qui a pris des mains d'une athlète malgache le drapeau de Madagascar au moment où elle était sur le podium. Le drapeau a ensuite été froissé. Cela faisait suite à la décision du Comité international des Jeux d'interdire les drapeaux et les hymnes nationaux lors des remises de médailles afin que la Charte des Jeux soit respectée. La France étant fortement suspectée de vouloir faire monter le drapeau français et jouer son hymne en cas de victoire d'un athlète de Mayotte. Le second incident était le refus de laisser monter dans une tribune le ministre des Sports de Madagascar et le Consul de Madagascar à La Réunion. Ils voulaient remettre des médailles à des athlètes.

Rappelons que lundi, la délégation des Comores avait décidé de quitter les 9e Jeux des îles. Cette décision faisait suite à la violation de la Charte des Jeux lors de la cérémonie d'ouverture. La délégation de Mayotte avait défilé derrière le drapeau français alors qu'elle doit uniquement arborer le drapeau des Jeux.

Cette violation de la Charte avait obtenu le soutien à maintes reprises du ministre français des Sports. En juin dernier, Manuel Valls, Premier ministre de la France, avait implicitement donné le soutien du gouver-

nement français à la violation des règles du monde sportif, puisqu'il avait soutenu l'idée selon laquelle les athlètes mahorais devaient défilier derrière le drapeau français et chanter la Marseillaise pendant les Jeux des îles de l'océan Indien organisé à La Réunion.

Rappelons que pour l'ONU, l'Union africaine et les pays de notre région, Mayotte est une partie des Comores

administrée par la France. L'utilisation du drapeau et de l'hymne des Jeux pour la délégation de Mayotte était le compromis adopté à l'unanimité pour permettre aux athlètes mahorais de participer aux Jeux des îles, le plus grand rassemblement sportif de l'océan Indien.

Officiels de Madagascar interdits de tribune

Deux jours après que le drapeau malgache ait été retiré des mains d'une athlète et froissé, des dirigeants de la délégation de Madagascar ont été refoulés d'une tribune et ont donc choisi de quitter le stade. Dans un article publié vendredi matin, l'Express de Madagascar rend compte de ce nouvel incident.

« La polémique engendrée par le geste de Catherine Paoli n'est pas encore close, qu'un autre scandale vient déjà polluer l'atmosphère déjà délétère, aux Jeux des îles, à La Réunion. Les officiels malgaches ont été interdits d'accès à la tribune, hier, alors qu'ils allaient remettre des médailles aux athlètes méritants. Un nouvel incident qui risque de faire encore plus de vagues et qui vient noircir encore plus le ciel réunionnais.

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Jean Anicet Andriamosarisoa, a décidé de quitter le stade. Une réaction normale. Avec lui, Virapin Ramamonjisoa, ancien ministre des Sports, et actuellement Consul général malgache à La Réunion, en a fait de même. « Les Réunionnais continuent encore à manquer de respect aux autres. On a décidé de faire preuve de solidarité et de quitter ensemble le stade, pour ne plus y revenir », a lancé Virapin Ramamonjisoa, par la suite, sur un ton patriotique et orgueilleux.

Après le geste intolérable de Catherine Paoli donc, voilà que les Malgaches viennent une nouvelle fois d'être maltraités, hier. Certes, le Comité d'organisation des Jeux des îles a envoyé une lettre d'excuse. Mais ce n'est pas assez pour effacer le tout. « Nous exigeons des excuses publiques de la part de la première concernée, à savoir Catherine Paoli, puisque c'est elle qui a déshonoré notre drapeau et notre nation en public », a pour sa part affirmé le ministre de la Jeunesse et des sports. D'après certaines rumeurs, celle-ci aurait demandé à voir en personne Jean Anicet Andriamosarisoa, qui a refusé cette requête. « Ce n'est pas à moi qu'elle doit s'excuser, mais au peuple malgache », a-t-il conclu. »

Un service de l'État accusé d'avoir donné l'ordre de faire défiler Mayotte avec le drapeau français

Un communiqué de Club Réunion montre-t-il que la France a tout gâché ?

« La préfecture de La Réunion a donné l'ordre de faire défiler Mayotte avec le drapeau français » : cet extrait d'un communiqué signé Club Réunion publié sur le site Imaz Press Réunion lance une grave accusation. Ce texte est publié depuis le 6 août sur Imaz Press Réunion.

Un drapeau de Madagascar pris des mains d'une athlète : cette image avait suscité l'émotion dans l'île sœur. Le gouvernement malgache a donc pris les choses en main, et demandé des excuses. La délégation de La Réunion est intervenue pour prendre la défense de l'officielle mise en cause. Elle a publié un communiqué qu'elle a adressé à des médias. Ce texte est riche d'enseignements. Voici un extrait d'un communiqué du Club Réunion, paru le 6 août dernier sur le site d'Imaz Press Réunion :

« La préfecture de La Réunion a donné l'ordre de faire défiler, Mayotte, avec le drapeau français lors de la cérémonie d'ouverture. Ce qui est logique au regard du statut de Mayotte qui a évolué. En effet, l'île de Mayotte est devenue département français au même titre que La Réunion, depuis l'organisation des derniers jeux aux Seychelles. Il était donc normal pour l'État français de faire défiler ses deux départements sous l'étendard national.

Néanmoins, depuis les derniers jeux aux Seychelles, la charte des jeux n'a pas évolué au rythme de la départementalisation de Mayotte.

Ce qui explique que Les Comores aient marqué leur mécontentement en quittant la cérémonie d'ouverture pour non-respect de la charte des jeux. Cette charte stipule en effet que Mayotte doit

défiler sous le drapeau des jeux et que chaque remise de médaille doit être faite au son de l'hymne des jeux.

C'est pourquoi, les membres du CIJ de Maurice et des Seychelles, ont demandé à ce que la charte des jeux soit respectée. Si toutefois ce n'était pas le cas ils se retireraient des jeux, tout comme les Comores.

Face à ce dilemme, entre respecter la charte qui ne prend pas en compte l'évolution de Mayotte et respecter les directives de l'État français, alors que les jeux se passent sur le territoire national français, les membres du CIJ ont statué sur une décision neutre pour satisfaire l'ensemble des pays : les cérémonies protocolaires de remise de médailles devront se faire avec la seule montée du drapeau des jeux et le seul hymne des jeux. »

Publié pour prendre la défense de l'officielle mise en cause dans l'affaire du drapeau de Madagascar, ce communiqué lance tout d'abord une grave accusation. Il dit clairement que la France, par l'intermédiaire de la Préfecture, a donné un ordre aux organisateurs des Jeux des îles : celui de faire défiler Mayotte avec le drapeau français à la cérémonie d'ouverture des 9e Jeux des îles. Il rappelle ensuite que la Charte des Jeux des îles, adoptée par le mouvement sportif de l'océan Indien, prévoit que Mayotte défile sous les

couleurs du drapeau des Jeux des îles. Ce qui s'est passé à la cérémonie d'ouverture le 1er août constitue donc une violation de cette Charte, ce qui explique le départ des Comores.

Arrive ensuite une autre information sur les coulisses de ces JIOI. Maurice et Seychelles voulaient suivre les Comores d'où l'application d'une mesure exceptionnelle : le drapeau et l'hymne des Jeux seront les seuls autorisés lors des remises de médailles.

Nous sommes le 8 août, à la veille de la cérémonie de clôture. 2 pays ont décidé de quitter ces Jeux, ce sont les Comores et Madagascar. 2 autres ont voulu le faire, précise le communiqué du Club Réunion, soit Maurice et les Seychelles. Sur la base de ce communiqué et des événements qui ont suivi, seuls La Réunion, île organisatrice, Mayotte et les Maldives n'ont pas eu à un moment ou un autre l'intention de quitter les 9e Jeux des îles. Cela fait trois îles sur sept...

Ce qu'écrit Club Réunion équivaut à dire que la France a gâché la fête, puisqu'elle est, d'après la délégation réunionnaise, à l'origine de la décision qui a poussé les Comoriens au départ, ce qui a entraîné le retrait des hymnes et drapeaux nationaux des cérémonies protocolaires. Ce communiqué dit clairement que c'est le politique qui est venu s'immiscer dans les affaires des sportifs, ce qui a entraîné la situation que l'on connaît aujourd'hui.

Pour lire le communiqué en intégralité

<http://ipreunion.com/courrier-des-lecteurs/reportage/2015/08/06/jeux-des-iles-de-l-ocean-indien-2015-drapeau-malgache-retire-du-podium-le-club-reunion-reagit,32067.html>

Découverte d'un débris d'avion à La Réunion

Sur la piste du MH 370 : détail du dispositif de recherche

Suite à la découverte d'un débris d'avion sur le côte Est de La Réunion, et ayant de fortes suspicion d'appartenir au Boeing 777 du vol MH370 de la Malaysia Airlines disparu en mars, la France a décidé d'activer des moyens supplémentaires de recherche. Voici le détail donné hier après-midi lors d'une conférence de presse à la Préfecture de La Réunion.



Un avion militaire a commencé à survoler la côte Est et ses environs pour rechercher de nouveaux débris. (photo P. BECOT / FAZSOI)

Le procureur de la République adjoint de Paris a annoncé qu'il y a de très fortes présomptions que la pièce, retrouvée le 29 juillet 2015 sur le littoral de la commune de Saint-André sur l'île de La Réunion, provienne du vol MH370 de la Malaysia Airlines disparu en mars 2014. Des analyses complémentaires de cette pièce sont actuellement en cours. Sous l'autorité du Parquet de Paris, plusieurs missions de reconnaissances pédestre, maritimes et aériennes ont été menées par la gendarmerie de La Réunion.

A la demande du Président de la République et du Premier ministre, et pour répondre aux besoins de l'enquête, il a été décidé de déployer des moyens aériens, pédestres et maritimes supplémentaires afin de

détecter la présence éventuelle de nouveaux débris flottants au large de La Réunion ou échoués. Cette recherche est coordonnée par le Préfet de La Réunion, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer. Elle prend en compte trois dimensions : la mer, l'air et le rivage. Elle démarre ce vendredi 7 août, pour une durée prévue d'une semaine. A l'issue, une évaluation des résultats sera menée de sorte à déterminer les suites éventuelles. La zone de recherche aérienne a été définie par les FAZSOI en fonction des courants observés la semaine dernière (carte jointe).

Les moyens locaux des Forces armées de la zone Sud océan Indien (FAZSOI, ministère de la défense), de la gendarmerie et de la police nationale (ministère de l'intérieur)

sont mobilisés. Pour les Fazsoi, il s'agit d'un avion Casa, d'un hélicoptère de la marine Panther et de la vedette La Verdon. Pour la gendarmerie, ce sont la vedette de la brigade nautique côtière, les hélicoptères de la section aérienne et des patrouilles pédestres sur le rivage nord est. La police mobilisera également des patrouilles pédestres sur le bord du rivage.

Dès le vendredi 7 août, un CASA ainsi que la vedette de la brigade nautique côtière ont été déployés au large de Saint-André. Des équipes de gendarmes et de policiers opèrent une recherche de débris sur le littoral. Dans les prochains jours, les moyens mobilisables seront déclenchés en fonction des conditions météo et de mer.

Les éventuels débris qui pourraient être récupérés seront remis à la brigade de gendarmerie des transports aériens (BGTA), qui les tiendra à disposition des magistrats.

Dans le cadre de ces recherches, plusieurs informations sont rappelées aux Réunionnais :

l'accès au littoral n'est pas interdit ;
en cas de découverte d'un objet pouvant être relié à un avion, composer le 17 afin de remettre immédiatement l'objet aux forces de l'ordre ;

il est demandé de ne pas ramasser tous débris sans lien avec un aéronef ;

en mer, en cas de découverte d'un débris flottant, contacter le CROSS Réunion.

Solèy, dékone pa ! Ed amoin kui mon manzé

Dézyèm morso - Bann modèl lo four épi lo kuizèr

in bann z'informasyon Georges Gauvin la mète an kréol rényoné.

Promyé modèl, lo four-boite

Sé sa k'i trouv lo pli souvan : in boite avèk anndan in bann réfléktèrpou rabat lo réyonman solèr, avèk in kouvèrtir transparant. Lo réyonman i rant par anndan é li réfléshi dsi in résipyman rokouvèr avèk in sort po k'i absorb lo réyonman ; lo kouvèrtir transparant i ansèrv konm izolant épi i pyèz lo réyonman infra-rouz pou konsèrv lo plis la shalèr posib. Sé sa k'i apèl lo l'éfè d'sèr... La puisans lé pa tro for é la tanpèratir i trap 150 degré parla, donk i fo in tan pli long pou hui manzé. L'avantaz, li lé pli fasil pou fabriké, é lé sinp pou tiliz ali é li pran pa tro la plas.

Lo kuizèr parabolik

Li permète kui tout sort kalité manzé : pou sa li raplik lo réyonman dann la diréksion lo marmite. Nana pou komansé in réfléktèr avèk in form do parabol pou rabat lo réyonman dann la diréksion lo marmite osinonsa lo foiyé ; lo marmite, pou son par lé noir sansa in bonpé fonsé pou absorb lo réyonman.

Lo kuizèr parabol lé pli éfikas ké lo four-boite. Li permète an avoir in tanpèratir pli for é an moins de tan. Pou son puisans, ni pé di ké li dépan, lo gabari-dimansion lo réfléktèr. Donk li na in bon rannman mé li la bézoin in bon solèy : lo réyonman difu, sak i flot-flot dann l'èr li pé pa antir parti. I fo ali la limir an dirèk. Pou sa, i fo sak i apèl in hélisat pou mète ali toultan an fas solèy. I pé apèl sa galman in trakèr avèk in sistèm ki konpranin

poi épi in mékanis l'orlozri, o sinonsa in réglaz par in komann fotovoltaiik avèk in motèr éléktrik.



Lo kuizèr par pano

Li lé in pé rant lé dé modèl nou la vi an o la. Li ansèrv l'éfè d'sèr konm lo four-boite donk lo marmite na in kouvèrtir transparant. Lo dokimantasyon i di li lé fasil pou fé é lo b matèrio i kout pa tro shèr, mé konm z'ot i konpran i fo konète fèr dé shoz avèk son dis doi. Épi li na in sort réfléktèr parabolik. Avèk sa li na in pé lo z'avantaz lé dé.

Bann four solèr dann la lite pou sov bann foré

Dann in bonpé péi, bann foré lé dann la difikilté afors demoun la détrui pou z'ot ansèrv konm boi d'shof. Solman oplis i sava oplis de boi lé shèr é oplis i fo alé loin pou gingn in paké do boi. Sé pou sa ké désèrtin gouvèrnman épi bong (plis 300 a popré) i ède bann z'asosyasyon vilazoiz pou ansèrv bann four solèr.

An parmi, konm moin la fine ékri nan in gran kantité ONG

(organizasyon non gouvèrnmental), mé nana osi bann l'antropiz, bann l'ékol épi désèrtin gouvèrnman la fé in rézo i apèl Solar Cookers. Z'ot bi ? Amélior la santé d'moun, l'ékonomi dann bann kanpagn épi osi l'anvironeman.koman zot i fé sa ? Zot i fé in bann z'aksion pou l'moun pou apran kui manzé avèk solèy, rann delo bon pou boir (sa i apèl la pasteurisation) sirtou dann l'androi demoun lé pli pov.

An parmi lo bann l'asosyasyon nan in ong La Frans i apèl Bolivia Inti – Sud Soleil. Sa lé fé l'ané 1999 é banna la fine fé instal 10000 kuizèr manzé solèr pou sinkant mil persones par zour.

Nana ankòr in kantité z'asosyasyon zot i pé trouv sa dsi internet. Zot nan lo mèm bi é zot i rann sèrvis bann moun i viv dabnn bann z'androi sho é la pankor dévlopé.

In késtyon pou finir

Zot i kroi k'in n'afèr konmsa sré fézab isi La Rényon ? Pou moin oui solman avèk in bon roganizasyon. Pétète i fodré konbine dé téknik pou kui manzé : lo solèr avèk lo four portoi bien ékonome pou ansèrv bann biy do boi, sansa bann biy la bagas. Solman konm moin la di an dénbitan, pou fé sa i fo in gran révolisyon dann nout tèt, in bon l'anvi dépans lo moins posib pou mète manzé o fé. Sé in l'idé mi lans konmsa mé mi éspèr in pé i lès ar pa sa tonm atèr. Nana pou fèr si nu vé pa gaspiyé. Pa arienk sa biensir.

Ot é

Pètèt sépousa !

Mazinn in kou, konm lané proshinn, mwa d'zyin-ziyé néna koup dérop football an frans, èk tout péi lorop. Mazinn in kou in péi, kiswa Léspagn, kiswa Litali ousinonsa in ot i déklar forfé konm i di. Sipozon sé pou in késtyon blokaz laéropor, sipozon sé pou in késtyon lisans rofizé ou sinonsa in papié mal ranpli, sipozon boudikont i mankré inn. Ni pé minm pa maziné inn ti néstan, vik i pé zamé arivé, vik sa i éspass an érop, d'si lo kontinan éropéin.

Mazinn in kou, konm pou football néna in régloman pou byin fé war sak lin a lot na lo drwa fé, é in péi i rofizré aplik lo régloman zistoman. Ni pé pa maziné vik i pé pa arivé, vik sa i éspass an érop d'si lo kontinan éropéin. Mazinn in kou, dann kouran in konpétisyon, in larbit i di konm sa "kan néna kornèr, mi donn pénalti parské sé mwinn lo patron si térin". Ni pé pa maziné inn ti néstan vik sa i éspass an érop, d'si lo kontinan éropéin.

Mazinn in kou poukoué pou lé zé dézil in boug ki sort déor i pérmèt a li mèt son kuyèr sal dann nout marmit gro pwa. Sa lé mazinab vik nou lé pi an érop, vik nou lé pi si lo kontinan éropéin. D'si lo kontinan éropéin néna réspèk lin a lot, i aplik lo protokol konm i di. Dsi lo kontinan afrikin banna i asis d'si lo protokol. Poukoué i mank a nou réspèk konm sa ? In lidé i travèrs mon léspri. Rapèl a zot, in boug déor, in loropéin la di konm sa "Lonm afrikin la zamé rannt dan listwar". Boudikont li wa li pliské nou. Pètèt sépousa !

Justin

« Moin lé bien, mé lo bien na poin » - In zour, in kozman

Konbienn foi, dann in somen ou i pé antann in kozman konmsa ? Plizyèr foi, sa lé sir ! Shak foi ou va domann in dalon si li lé bien, li va réponn aou konmsa. Sé in kozan k'i ropoz dsi in zé d'mo : dann promyé ka, « bien » sa lé an rapor avèk la santé. Dann dézyèm ka, sa na in raport avek « in bien ké ou i posède » donk in patrimoine. In zé d'mo, souvan défoi sé lo méyèr fason pou armas dann out mémoir in kozman. Bann kozman kréol i iz, é parfoi i abiz avèk zé d'mo, mé sa sé nout fason anou. Kosa zot i anpans ? Moin, pèrsonèl, mi fèrm mon také pou zordi ; ni artouv pli d'van.